

*L'Adresse—M. Trudeau*

Avant de bâtir la maison pour satisfaire aux besoins de la famille, il faut d'abord décider qu'on veut vivre en famille. Or, on le sait, l'idéologie péquiste, le but ultime des péquistes c'est de sortir le Québec du Canada et c'est pas sur eux qu'on peut compter pour établir des négociations très productives dans le domaine d'un nouveau fédéralisme. Alors, je le répète, même un vote non ne mènera pas nécessairement à ce nouveau fédéralisme que tout le monde désire. Il y a sans doute une façon de l'assurer, ce serait que le non soit si massif, que le non soit si fort et retentissant que le gouvernement péquiste comprenne que vraiment les Québécois ne veulent pas se séparer du Canada et qu'il vaut mieux même pour le gouvernement péquiste de s'atteler à la tâche de renouveler ce fédéralisme plutôt que de le détruire.

● (1650)

*[Traduction]*

Voilà, pour ainsi dire, le nœud du problème soulevé par la question proposée. Si l'on répond par un oui à la question du référendum, la situation sera sans issue car, je le répète, personne ne veut, ni ne peut, associer ce type de pays ou d'association de pays de marché commun à un Québec qui ne sera pas indépendant en raison de cette même question. Personne n'est en mesure de négocier l'indépendance du Québec puisque le premier ministre de cette province n'aura pas le mandat de négociier, à moins qu'il n'obtienne l'association, et puisque notre gouvernement vient de recevoir de la population de cette même province un mandat très fort de légiférer et pour le Québec et pour le reste du pays.

Il importe à cette étape-ci de notre vie politique de mettre fin à l'incertitude qui règne au Québec depuis l'élection du Parti québécois en novembre 1976. Encore une fois, pour y réussir, et c'est l'unique moyen à notre disposition, il faut obtenir un non massif au référendum. Je ne spécule pas sur les résultats du référendum; j'analyse simplement l'attitude qu'adoptera obligatoirement le gouvernement fédéral. Je suis d'avis qu'en ce moment dans la vie du Canada, il importe de faire table rase de cette incertitude si nous voulons jeter les ponts entre les diverses régions du pays. Je le répète, non seulement les séparatistes du Québec ont exprimé cette incertitude, mais également une minorité, encore faible, je l'espère, qui, d'un bout à l'autre du pays, coupe les ponts les uns après les autres et cherche à protéger ses intérêts particuliers au-delà de l'intérêt national.

Les députés ont la grande responsabilité d'essayer d'exprimer de la façon la plus équitable possible la volonté du peuple canadien. Assurément, les députés de ce côté-ci de la Chambre ont la très forte conviction de pouvoir y réussir car ils savent que dans la plupart des sociétés, les problèmes causés par l'homme peuvent être résolus par l'homme. Nous sommes sûrs de pouvoir trouver le moyen de veiller à ce que chacune des régions du Canada soit représentée d'une façon ou d'une autre, non pas seulement au Parlement, mais également au sein du gouvernement du pays, quel que soit ce gouvernement.

● (1700)

Le discours du trône propose l'étude des moyens d'assurer cette représentation plus équitable. Le chef de l'opposition a essayé, avec les moyens dont il disposait lorsqu'il était premier ministre, d'assurer une certaine représentation du Québec au sein de son gouvernement. Nous avons tenté, avec les moyens dont nous disposons, de représenter les régions du Canada où nos candidats n'ont pas été élus. Ces moyens sont insuffisants.

Il y d'autres façons d'y arriver. Le bill C-60 présenté à une législature précédente proposait que ce genre de représentation soit adopté au Sénat. La Commission Pépin-Robarts et divers premiers ministres ont proposé l'étude de certaines formes de représentation proportionnelle. L'idée a même été discutée après les dernières élections. Nous espérons qu'un comité du Parlement examinera tous les moyens susceptibles de modifier notre système électoral ou, en fait, notre système parlementaire pour faire en sorte que le gouvernement parle au nom de tout le pays et, en même temps, qu'il soit perçu comme le porte-parole de chaque région du pays. Certains pays ont d'autres systèmes qui fonctionnent peut-être mieux, je n'en sais rien. J'espère que ce comité étudiera non seulement la représentation proportionnelle, mais diverses modifications électorales ou parlementaires qui permettraient au gouvernement d'exprimer la volonté nationale dans ses décisions.

Je ne rejette pas l'idée d'un référendum national. Si c'est la seule façon de permettre aux Canadiens d'aller au-delà de leurs loyautés régionales, pour affirmer leur loyauté au Canada, je crois alors que nous ne devons pas en rejeter l'idée. J'espère avoir l'occasion de discuter de cette question avec les chefs des autres partis et peut-être avec les premiers ministres. Peut-être découvrirons-nous des questions simples traitant de la réforme constitutionnelle, qui pourraient faire l'objet d'un appui suffisant pour constituer un vote positif en faveur du Canada dans un référendum national. Cependant, cela n'est pas pour aujourd'hui ni même pour la présente session, quoique je souhaite que nous puissions le faire au cours de la présente législature.

En conclusion, je crois que nous devons tous nous rendre compte que les problèmes auxquels nous sommes confrontés, dans les domaines de l'économie, des affaires étrangères, du développement de notre pays et de nos échanges culturels, ne pourront être résolus que dans un Canada fort, non seulement sur le plan militaire, quoique cela soit très important, non seulement sur le plan économique quoique ce soit là un domaine vital, mais surtout dans le cœur des Canadiens. Le Canada doit être fort, non seulement par ses institutions, mais aussi par l'attachement de chaque citoyen au bien commun et à la volonté nationale.

*[Français]*

Et c'est seulement si nous avons cette volonté de partager le même destin dans l'ensemble du pays, c'est seulement si nous sommes prêts à bâtir dans la justice et la liberté un Canada, de la rencontre des ethnies, un Canada où le partage économique et culturel sera ouvert et généreux, c'est seulement si nous allons réussir cela, madame le Président, que nous aurons nous, au cours de ce Parlement, accompli le devoir qui nous a été confié par nos électeurs.